



CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette charte environnementale recense les actions du Groupe S&H pour développer une eco-sensibilisation auprès de ses collaborateurs, ainsi que ses clients et partenaires.

Plusieurs axes ont été mis en place depuis 2016 afin de pouvoir intégrer au quotidien l'éco-participation de chacun au sein du Groupe S&H.

JE LIMITE MES IMPRESSIONS



Collaborateurs S&H :

- Je n'imprime pas tous les courriels, je fais du recto verso, et j'utilise du noir et blanc par défaut.
- Je réutilise les papiers imprimés non utilisés comme brouillons ou bloc notes.
- Je duplique mes documents à partir des photocopieurs plutôt que de l'imprimante individuelle.

Direction :

Nous équipons le parc d'imprimantes et de photocopieuses avec des matériels adéquats et effectuons les réglages adaptés.

JE RECYCLE



Collaborateurs S&H :

- Je trie mes déchets et j'utilise une corbeille pour le papier et une corbeille pour les déchets divers (alimentaires notamment).
- Je veille également au tri des cartons et emballages.
- Je remets les cartouches d'encre, le matériel informatique et les piles usagées à la personne désignée.

Direction :

- Nous nous sommes équipés de deux bornes de recyclage sécurisés.
- Nous identifions les personnes chargées du recyclage des cartouches d'encre et du matériel informatique usagé.
- Nous choisissons nos fournisseurs sur des critères RSE tels que la récupération et le recyclage de nos déchets, l'utilisation de produits de nettoyage écologiques et respectueux de l'environnement
- Nous sensibilisons notre service administratif sur l'achat de fournitures recyclés ou recyclables.
- Nous affichons un message pour rappeler de trier ses déchets

JE RÉDUIS MES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

Collaborateurs S&H :

- J'éteins la lumière de mon bureau quand je n'y suis pas (en journée et le soir) et les locaux communs en les quittant (salles de réunions, WC et lavabos,...).
- J'éteins mon poste informatique (écran et unité centrale) chaque soir.

Direction :

- Nous équipons progressivement les locaux d'ampoules basse-consommation et mettons en place des détecteurs de présence dans les lieux communs.
- Nous n'éclairons pas inutilement les bâtiments la nuit.
- Des affiches sont disponibles dans nos locaux pour rappeler d'éteindre les lumières en quittant une pièce.



JE TEMPÈRE

04

Collaborateurs S&H :

- Je participe à la maîtrise du chauffage et de la climatisation. La température intérieure de confort officielle est de 19°C l'hiver, 25°C l'été.
- J'utilise le convecteur électrique en suivant la règle la plus économique.
- Lorsque j'aère mon bureau, je ferme la porte et je coupe la climatisation

Direction :

- Nous favorisons la maîtrise de l'énergie en faisant entretenir les circuits et en effectuant les réglages nécessaires.

J'ÉCONOMISE L'EAU

05

Collaborateurs S&H :

- Je m'assure que le robinet est fermé après utilisation.
- J'utilise les débits différenciés des chasses d'eau.

Direction :

- Nous veillons aux montants des factures régulièrement (détection de fuites...).
- Nous installons des sanitaires à double débit aux chasses d'eau.

JE PRIVILÉGIE LES TRANSPORTS COLLECTIFS

06

Collaborateurs S&H :

- Je privilégie le co-voiturage lors des déplacements professionnels.
- Je privilégie la téléconférence ou la visioconférence.
- Je privilégie les transports en commun

Direction :

- Nous mettons à disposition le matériel pour développer la communication à distance (téléconférence et visioconférence).

La présente charte est valable sans limitation de durée et les résultats de son application seront évalués à chaque Revue de Direction. Elle pourra être modifiée suivant les résultats de cette évaluation.

Fait à Paris le 31 Mars 2017
Amadou NGOM
Président